

La Voix 02/02/08

Remises des chèques

Un don de 1.500 euros au CHNP

Chaque année, le groupe de théâtre de Goesdorf reverse une partie de ses recettes à une organisation nationale au service de personnes ayant besoin d'aide et de soutien. Le service SPAD (soins psychiatriques à domicile) et l'entité «De Park» ont ainsi reçu chacun un chèque d'une valeur de 750 euros.

Cette remise de chèque a eu lieu récemment à la villa *Sommeblum* du CHNP. En effet, le groupe de théâtre de Goesdorf a pour tradition de partager ses recettes avec les plus nécessiteux, comme a tenu à le préciser Carlo Nickels. Il a ensuite souligné l'importance du travail réalisé par les équipes du SPAD et de l'entité «De Park» (handicap mental).

Brigitte Schmitz, responsable de l'équipe soignante du SPAD, a chaleureusement remercié le groupe de théâtre. «Ce don représente pour nous une reconnaissance. Un tel service permet aux patients psychiatriques d'être suivis dans leur propre cadre de vie. Avec cet argent, nous comptons aider des personnes socialement vulnérables qui n'ont pas beaucoup de moyens.»

Après une courte présentation des activités du SPAD, Mme Schmitz a cédé la parole à Jean Feith, directeur accueil et hébergement du CHNP. «Bien que l'entité »De Park« soit conventionnée par le ministère de la Famille, notre service a également besoin de tels dons pour financer les activités de loisirs ou

l'atelier musical, par exemple. Nous utiliserons cette somme pour financer l'accompagnement de nos résidents en vacances.»

M. Feith a expliqué le fonctionnement de l'entité «De Park», les caractéristiques des personnes encadrées, l'offre de prestations et plus particulièrement les structures d'hébergement et les différents centres d'accueil de jour qui sont intégrés dans la commune d'Ettelbruck.

Une visite guidée des services de musicothérapie, de psychomotricité et d'hydrothérapie a donné aux invités une idée de l'offre multidisciplinaire de cette entité qui accompagne les personnes présentant un handicap mental.

Le SPAD a été créé en 2001 dans le cadre de la décentralisation de la psychiatrie. Les soins ne sont plus donnés aux patients dans un établissement spécialisé mais dans le cadre de vie du malade.

Quant à l'entité nommée «De Park», il s'agit d'un centre de soins et d'accompagnement socio-pédagogique pour les personnes présentant un handicap mental. Elle est avant tout un lieu de vie dont l'objectif premier est l'épanouissement et le bien-être de ses résidents, mais aussi de permettre à chaque résident d'acquérir une autonomie maximale en étant intégré de manière active dans une structure sociale basée sur le respect et la tolérance.

■ SM



Le SPAD et l'entité «De Park» se sont partagé 1.500 euros offerts par le groupe de théâtre de Goesdorf

(Source: CHNP)